

Chypre

Une île aux frontières de l'héllénisme et de l'Orient

« Morceau isolé du Taurus surgi de la mer » selon la belle formule de Paul Morand, Chypre est par sa superficie la troisième île de Méditerranée, après la Sicile et la Sardaigne. Étendue sur 9 250 km², l'île se trouve à 65 km des côtes turques de Cilicie et à 85 km de celles de Syrie. Avec des côtes longues de 648 km, Chypre présente une forme irrégulière et s'étend d'ouest en est sur environ 225 km, du cap Arnaouti au cap Andreas. Sa largeur maximale, du cap Gata au sud au cap Kormakiti au nord, est d'environ 97 km. Deux grands massifs montagneux allongés d'ouest en est encadrent la plaine centrale de la Messorée qui constitue le grenier de l'île. La chaîne méridionale est la plus élevée et atteint 1 920 m d'altitude au mont Olympe. Le climat méditerranéen constitue, par sa douceur, un atout précieux mais l'agriculture dépend de la régularité des précipitations. Dans l'ensemble, l'île dispose de sérieux atouts naturels, notamment à cause des richesses de son sous-sol qui fait de cette terre l'une des premières régions productrices de cuivre dès les débuts de la métallurgie. Située à proximité de l'Asie mineure, de la Syrie et même de l'Égypte, proche de la Crète et des archipels égéens, Chypre a disposé dès l'Antiquité d'une situation « géostratégique » privilégiée et les empires qui s'affrontèrent en ces régions cherchèrent toujours à en prendre le contrôle, la lutte opposant Ptolémées et Séleucides apparaissant sur ce point particulièrement révélatrice. Plus tard, quand viendra l'expansion musulmane, elle sera un avant-poste byzantin puis, une fois devenue latine, la base arrière des États francs de Terre sainte. Plongée pour trois siècles dans la nuit ottomane, elle retrouve tout son intérêt dans le jeu des grandes puissances du XIXe siècle, à proximité de Suez et de « l'homme malade » ottoman, mais l'Angleterre – qui en fit l'un des points d'appui de sa grande politique méditerranéenne – devra finalement l'abandonner quand viendra le temps de la décolonisation. L'existence sur l'île de deux communautés, grecque (majoritaire à 78 %) et turque, a compliqué, depuis l'indépendance, la vie de ce petit pays transformé en enjeu et en symbole par la Grèce et la Turquie, pourtant alliées au sein du camp atlantique. L'adhésion à l'Europe permettra peut-être de surmonter la crise ouverte en 1974, lors de l'invasion turque du nord de l'île mais la réaction de la majorité grecque au référendum organisé à propos de la réunification et les réticences manifestées en Europe face au processus d'adhésion turque à l'Union laissent planer encore de lourdes incertitudes.

Sommaire :

- Des premiers occupants à l'intégration dans l'espace gréco-romain
- Chypre chrétienne et byzantine
- Le royaume médiéval
- Chypre sous le joug ottoman
- Le temps de l'occupation britannique
- De l'indépendance à l'Union européenne

Des premiers occupants à l'intégration dans l'espace gréco-romain

Aucun site paléolithique ou mésolithique n'a encore été découvert à Chypre et **les plus anciens vestiges révélés par l'archéologie remontent au Néolithique précéramique**. Cette culture est surtout connue à partir d'un village de maisons de pierre rondes identifié à Khirokitia et daté par le C14 de -5700 avant J.-C.. Les habitants y vivaient de l'agriculture et de la chasse et ont laissé de curieuses figurines d'andésite qui constituent les plus anciens témoignages de sculpture chypriote. Cette phase du Néolithique ancien se termine brusquement et la première période suivante bien identifiée correspond vers -3500 au Néolithique récent, caractérisé par des poteries peintes trouvées également à Khirokitia mais aussi à Sotira et Kalavassos.

IVe millénaire avant J.-C. : Apparition d'une culture chalcolithique sur le site d'Erimi proche de Limassol.

IIIe millénaire avant J.-C. : L'époque chalcolithique se poursuit avec les sites de Philia-Drakos et d'Ambélikou. L'abondance des ressources de l'île en cuivre assure sa prospérité. Les cultures contemporaines ont laissé des hypogées et des habitats. **L'âge du bronze ancien débute vers -2300**. Il est connu grâce aux chambres funéraires étudiées dans la vaste nécropole de Vounous qui a livré de nombreux vases dont le décor exubérant révèle l'imagination des potiers du temps. Les tombes abritaient également des bijoux d'or et d'argent, des colliers de perles de faïence, des armes et des outils de bronze ainsi que d'étonnantes compositions en argile figurant notamment un sanctuaire et une scène de labour. La civilisation locale évolue rapidement, peut-être du fait de l'arrivée d'éléments anatoliens chassés par les troubles qui affectent cette région à l'époque et qui correspondent notamment à la fin de Troie II.

IIe millénaire avant J.-C. : Le Bronze moyen est connu par de nombreux cimetières, l'habitation de Kalopsidha et des vestiges d'architecture militaire – à Ayios Sozomenos et Nitovikla –, témoins d'une période troublée. Des relations s'établissent avec la Crète minoenne, puis avec la côte syrienne et Chypre devient, vers -1500, un important centre commercial qui échange également avec l'Égypte pharaonique. L'île est alors désignée sous le nom d'Alasya, aussi bien par les Égyptiens que par les Hittites installés alors en Anatolie. **Au Bronze récent**, le site étudié le plus important est celui d'Enkomi, dans l'arrière-pays de la future Salamine, celui d'une ville détruite à l'époque des invasions des « peuples de la mer » puis par un violent séisme au cours du XIe siècle avant J.-C.

vers -1500 : Apparition de la première écriture syllabique chypriote, peut-être empruntée à la Crète. Elle est proche du Linéaire A crétois mais la langue qu'elle transcrivait est inconnue et les tablettes découvertes sur le site d'Enkomi n'ont pas été déchiffrées et portaient peut-être des textes écrits dans une langue étéochypriote.

À partir de -1400 : Chypre fait partie de l'espace commercial mycénien.

vers -1200 : La fin de l'hégémonie mycénienne, consécutive sans doute aux mouvements des Peuples de la Mer qui affectent alors toute la Méditerranée orientale, amène dans l'île de nombreux Achéens fuyant la Grèce continentale qui vont maintenir une civilisation de type égéen dans l'île au cours des siècles suivants, ce dont témoignent les vestiges de la ville d'Enkomi. Le

fer est introduit durant cette période depuis l'Anatolie et **l'île subit bientôt, à partir du Xe siècle avant J.-C., l'influence des cités phéniciennes de la côte syrienne et libanaise.** Pour les Phéniciens et pour les autres peuples sémitiques, Chypre porte le nom de Kittim (qui a donné celui de Cition sur la côte sud-est de l'île) et ses habitants sont désignés comme des Ioniens (Javannom), nom général pour désigner les Grecs dans l'Orient sémitique. Les principales positions occupées par les Phéniciens sont au début du premier millénaire Cition et Amathonte, sur la côte méridionale, puis Idalion et Tamassos dans l'intérieur. Venus faire du commerce, ces Levantins s'entendent bien avec les Grecs mais, chaque fois que l'île sera confrontée à une menace extérieure, ils se rangeront régulièrement du côté des maîtres du moment qu'ils soient Assyriens, Égyptiens ou Perses.

À partir de la seconde moitié du IIe millénaire avant J.-C., l'hellénisation de l'île s'affirme régulièrement. Les colons mycéniens s'installent au cours des derniers siècles de l'âge du bronze, à partir des côtes septentrionales de l'île. Très vite, ils imposent aux autochtones, parfois désignés sous le nom d'Éteochypriotes, leurs dieux, leur alphabet syllabique et leur langue proche de l'arcadien. Chypre est mentionnée quelques siècles plus tard dans les poèmes homériques. C'est ainsi que Cinyras, l'un des rois insulaires, forge une cuirasse destinée à Agamemnon. Teucer, le frère d'Ajax, est le fondateur à Chypre de la cité de Salamine ainsi nommée en souvenir de son île d'origine. Ce sont d'autres héros grecs qui fondent les villes d'Idalion, de Lapethos et de Paphos. Le plus haut sommet de Chypre reçoit le nom d'Olympe et la déesse locale de la fécondité est assimilée à Aphrodite. C'est d'ailleurs à Chypre – près de Paphos où on lui bâtit un temple célèbre pendant toute l'Antiquité – que la tradition fait naître la déesse de la beauté et de l'amour dont le nom est parfois accompagné des épithètes de Cypris ou de Paphia. Le célèbre dieu cornu découvert à Enkomi est également assimilé à un Apollon arcadien.

Xe-VIIIe siècles avant J.-C. : Indépendante et partagée en une dizaine de royaumes dirigés par des souverains grecs, Chypre jouit durant cette période d'une belle prospérité, fondée sur ses relations commerciales avec tous les pays de la Méditerranée orientale où elle exporte son cuivre (qui lui donne son nom) et sur l'exploitation du bois de construction navale tiré de ses forêts. La richesse de l'île durant cette période est illustrée par les magnifiques trouvailles réalisées dans les tombes de Salamine ou au sanctuaire d'Ayia Irini (sur la côte nord) contemporains des VIIIe-VIIe siècles avant J.-C. Ce grand centre d'échanges et de redistribution bénéficie d'une situation favorable à proximité des côtes syriennes... jusqu'à ce que l'expansion assyrienne ne vienne remettre en cause son indépendance.

Un peu avant -707 : Conquête de Chypre par le roi Sargon d'Assyrie, ce dont témoigne une stèle découverte à Cition. Les insulaires sont alors contraints de payer un tribut.

-612 : Chute de Ninive prise par les Mèdes. Fin de la puissance assyrienne.

-569 -525 : Règne du pharaon Amasis pendant lequel Chypre est conquise par les Égyptiens, un épisode rapporté par Hérodote.

- 525 : Chypre est rattachée à la cinquième satrapie perse. Ses souverains se sont tournés vers le Grand Roi pour échapper à la domination égyptienne et au tribut dû au pharaon. En contrepartie, Cyrus et Cambyse laissent une certaine autonomie aux royaumes de l'île.

-500 : Les Chypriotes se rangent aux côtés des cités grecques d'Ionie révoltées contre les Perses. À Salamine, le roi Gorgos favorable aux Perses est détrôné par son frère Onesilos attaché à la cause grecque. Les rois de Chypre, à l'exception de ceux de Cition et d'Amathonte, se joignent à la rébellion mais celle-ci est finalement vaincue.

-480 : Chypre envoie cent cinquante trirèmes à Xerxès quand il prépare sa grande expédition contre la Grèce et Gorgos, acquis au Grand Roi, participera même aux côtés des Perses à la bataille navale de Salamine (il ne s'agit pas ici de la cité chypriote mais de l'île du golfe Saronique) gagnée par Thémistocle.

-478 : Échec d'Aristide et de Pausanias qui tentaient de libérer Chypre de la domination perse.

-449 : L'amiral athénien Cimon vient attaquer Chypre dont la population se soulève et chasse les souverains acquis à la cause perse mais les deux cités de Salamine et de Cition résistent plus longtemps. Les succès grecs demeurent sans lendemain car, quand Artaxerxès conclut la paix avec les Grecs, ceux-ci lui reconnaissent la possession de Chypre qui retombe ainsi sous la domination achéménide. Si l'on excepte Cition, ville surtout phénicienne, les autres cités de l'île entrent dans une profonde décadence et la population grecque est soumise à l'arbitraire des maîtres perses et, surtout, de leurs collaborateurs phéniciens.

Fin du Ve siècle avant J.-C. : Un usurpateur phénicien, Abdémon, s'empare du trône de Salamine mais Évagoras, un descendant de la lignée de Teucer, le fondateur de Salamine, se dresse contre lui et se fait proclamer roi. Pour s'assurer la neutralité des Perses, il continue à leur payer tribut mais il envisage de prendre le contrôle de toute l'île et de la débarrasser de la domination perse. Évagoras soutient Athènes au cours de la guerre du Péloponnèse qui l'oppose à Sparte.

-394 : Conon, le général athénien allié d'Évagoras, remporte une victoire à Cnide contre la flotte spartiate. Assuré désormais du soutien d'Athènes, **Évagoras entreprend d'annexer les différents royaumes de l'île**, à l'exception de ceux de Cition, d'Amathonte et de Soloi qui demeurent aux mains de dynastes phéniciens prompts à appeler les Perses à leur secours.

-391 : Le souverain perse décide de s'attaquer à Chypre où les vellétés d'indépendance d'Évagoras sont désormais suspects. Oronte, gendre d'Artaxerxès placé à la tête de l'armée, et Tiribazos, commandant une flotte de trois cents trirèmes, sont chargés de conduire la campagne mais Évagoras refuse l'affrontement direct, multiplie les escarmouches et s'efforce de couper – en recourant à la course maritime – les communications de l'ennemi afin de gêner son ravitaillement. Il s'en prend même aux ports syriens et phéniciens et parvient à s'emparer des cités de Cition et d'Amathonte acquises aux Perses.

-386 : **La paix de Sardes, conclue entre les Grecs et les Perses, ruine les efforts d'Évagoras car le Grand Roi, qui accepte de perdre les cités ioniennes se voit toujours reconnaître la possession de Chypre.** Contraint désormais de poursuivre seul la lutte, Évagoras est vaincu sur mer au large de Cition et se retrouve assiégé dans Salamine. Il obtient cependant de garder son royaume et d'échapper au tribut mais son ambition de réaliser l'unité chypriote aboutit à un échec.

-376 : Assassinat d'Évagoras, dont Isocrate écrit le panégyrique. Son fils Nicoclès lui succède sur le trône de Salamine mais il est assassiné par des agents des Perses pour s'être rallié à la révolte des satrapes de Phénicie contre le Grand Roi. Son frère Évagoras II se soumet au souverain achéménide mais son neveu et successeur, Pnytagoras, n'hésite pas, lui, à engager la lutte.

-350 : Pnytagoras se met à la tête de l'insurrection chypriote contre les Perses mais ceux-ci l'emportent et imposent aux vaincus le paiement du tribut.

-333 : Alexandre écrase l'armée de Darius III à Issos en Cilicie. Pnytagoras de Salamine et d'autres rois de Chypre vont rencontrer à Sidon le roi macédonien et combattent à ses côtés pendant le siège de Tyr. Alexandre laisse une large autonomie aux royaumes chypriotes et donne à Pnytagoras la souveraineté sur Tamassos mais le conquérant de l'Orient meurt à Babylone en -323.

Quand, en -321, les compagnons d'Alexandre se partagent son empire, Chypre revient à Ptolémée qui règne sur l'Égypte. Il entretient de bons rapports avec les rois chypriotes de Salamine, Paphos et Soloi mais son rival Antigone cherche à s'appuyer sur les souverains d'Amathonte, de Cition et de Cérynie. Chypre devient ainsi un champ de bataille entre Ptolémée et Antigone.

-306 : Démétrios Poliorcète assiège Salamine où se sont réfugiés les partisans de Ptolémée, qui est

vaincu. Démétrios devient alors le maître de Chypre pour une dizaine d'années.

-301 : Antigone est vaincu à Ipsos en Phrygie mais Démétrios peut conserver Chypre.

-294 : **Ptolémée reprend Salamine, Chypre restera aux mains de la dynastie lagide jusqu'à la conquête romaine deux siècles et demi plus tard.** L'île voit disparaître ses rois, qui sont remplacés par un gouverneur nommé par le souverain égyptien. L'influence égyptienne s'étend largement à Chypre où l'on honore désormais Osiris et Sérapis et où la ville d'Arsinoï est construite en mémoire de l'épouse de Ptolémée Philadelphie. L'île connaît alors une grande prospérité en même temps qu'un bel apogée culturel, illustré par le philosophe Eudémos, l'historien Aristos ou le stoïcien Zénon (-336 -264) qui était natif de Cition.

-195 : Paix entre le roi de Syrie Antiochos et Ptolémée V qui garde Chypre.

-168 : À l'occasion d'une nouvelle guerre entre l'Égypte lagide et la Syrie séleucide, le roi Antiochos envoie sa flotte attaquer Chypre mais l'intervention de Popilius Laenas, l'envoyé de Rome, sollicitée par les Lagides le contraint à renoncer. Les soldats séleucides qui pillaient l'île en sont délogés par la volonté de Rome.

-163 : Dans le contexte de la rivalité pour le trône lagide entre Ptolémée VI Philométor et Ptolémée VIII Évergète II, son frère cadet (il n'y eut pas de Ptolémée VII, celui qui aurait dû l'être, un fils de Philométor, étant mort enfant), le premier se voit reconnaître la possession de Chypre, que son frère et rival n'arrive pas à lui reprendre malgré le soutien de Rome.

Première moitié du Ier siècle avant J.-C. : Chypre doit compter avec le fléau que représente la piraterie sur la côte de Cilicie voisine.

-58 : **L'île de Chypre devient romaine, unie administrativement à la Cilicie voisine.** Les premiers proconsuls, Marcus Caton et Appius Clodius Pulcher se préoccupent surtout de s'enrichir sur le dos des Chypriotes.

-51 : Cicéron est nommé proconsul et dénonce le comportement prédateur de ses prédécesseurs. Il réduit très largement la pression fiscale et installe la capitale de Chypre à Paphos mais il n'est pas certain qu'il ait visité directement l'île qui faisait partie de sa province.

-49 : Chypre est confiée à un questeur mais, au cours des années suivantes, César puis Antoine la cèdent à Cléopâtre, la souveraine lagide d'Égypte.

-31 : La bataille d'Actium voit la victoire d'Octave sur Cléopâtre et Marc Antoine et **l'île devient une province administrée par un proconsul impérial entre -27 et -22 avant de redevenir province sénatoriale gouvernée par un proconsul de rang prétorien.**

117 après J.-C. : Sous Trajan, l'insurrection juive conduite par Artémion engendre de nombreux massacres de Grecs et de Romains mais la répression est tout aussi terrible. L'île profite ensuite des bienfaits de la paix romaine, qui permet l'essor économique des cités et d'une brillante vie municipale.

Chypre chrétienne et byzantine

45 après J.-C. : **Saint Barnabé, natif de Chypre et cousin de l'évangéliste Marc, débarque à Salamine en compagnie de saint Paul pour venir prêcher la nouvelle religion** parmi les membres de la communauté juive de la ville mais ils sont mal reçus par les juifs et s'adressent finalement aux Grecs et aux Romains. Des communautés chrétiennes se constituent alors dans toute l'île et le proconsul romain Sergius Paulus, installé à Paphos qui est alors la capitale de l'île,

se convertit à la nouvelle religion.

55 : Barnabé et Marc reviennent à Chypre où ils peuvent constater l'essor rapide de la religion du Christ mais Barnabé est martyrisé par les juifs et son corps est enterré secrètement par saint Marc près de Salamine.

325 : Trois évêques chypriotes – saint Spyridyon, évêque de Trémithonte, Cyrille de Paphos et Gélase de Salamine – participent au concile œcuménique de Nicée qui débat de la nature du Christ et définit l'orthodoxie à propos de cette question. Chypre compte alors sans doute une dizaine d'évêchés dont les plus importants sont le siège métropolitain de Salamine et ceux de Cition, Trémithonte, Paphos, Amathonte et Tamassos.

327 : Hélène, la mère de l'empereur Constantin Ier, débarque près de Cition et découvre que l'île est affectée par la sécheresse et la famine et que ses habitants ont émigré en masse vers la Syrie et la Cilicie voisines. Comme, selon la tradition, sainte Hélène apporte avec elle un morceau de la Sainte Croix découverte à Jérusalem, la situation s'améliore miraculeusement.

330 : Le siège de l'Empire romain est transféré à Constantinople.

332 et 342 : La Salamine romaine, qui est demeurée un emporium prospère, est dévastée par deux violents tremblements de terre.

IVe siècle : Indépendante, l'Église de Chypre préserve son autonomie jusqu'au début du Ve siècle. Salamine, dont le nom est remplacé par celui de Constantia, se substitue à Paphos comme capitale de l'île.

391 : L'évêque de Salamine-Constantia, Epiphanius, qui occupe le siège métropolitain de 367 à 403, participe au deuxième concile œcuménique de Constantinople et réunit un concile local à Constantia en 399 pour dénoncer les propositions hérétiques d'Origène. **L'indépendance de l'Église chypriote suscite alors la colère des patriarches d'Antioche** désireux de faire reconnaître leur droit de consacrer les évêques de leur région ecclésiastique mais les prélats chypriotes parviennent à sauvegarder leur indépendance.

395 : Au moment de la séparation décidée par Théodose, Chypre fait naturellement partie de l'Empire d'Orient. Sur le plan administratif, l'île est dépendante de la préfecture d'Antioche et confiée à un gouverneur militaire placé sous l'autorité du comte d'Orient. Chypre est alors divisée en quatorze régions administratives correspondant au nombre de ses diocèses, au lieu de quatre antérieurement. Pendant près de deux siècles, l'île apparaît comme une province d'intérêt secondaire dont l'activité économique, minière et commerciale s'est considérablement réduite. Elle connaît la paix mais semble désormais hors de la « grande histoire. »

431 : Mort de l'archevêque Théodore de Constantia. Élection de Reginos qui, envoyé au concile œcuménique d'Éphèse, y fait reconnaître, contre la volonté de l'Église d'Antioche, l'Église de Chypre comme indépendante et autocéphale. À la fin du Ve siècle, Pierre, le patriarche d'Antioche, proche de l'empereur Zénon, réaffirme ses prétentions en faisant valoir que le christianisme s'était implanté à Chypre à partir d'Antioche qui pouvait ainsi prétendre au titre de métropole par rapport à l'Église de l'île. La découverte près de Salamine du tombeau de saint Barnabé et de la copie de l'évangile de saint Mathieu conduit cependant Zénon à réaffirmer l'indépendance de l'Église chypriote et à accorder à l'archevêque Anthémios et à ses successeurs le privilège de porter le sceptre et le manteau et de signer à l'encre rouge, c'est-à-dire d'accéder à des honneurs habituellement réservés à l'empereur.

527-565 : Règne de l'empereur Justinien. Chypre retrouve une certaine importance dans la mesure où elle est la patrie d'origine de l'impératrice Théodora. Les réformes administratives mises en œuvre par Justinien – les gouverneurs prédateurs préoccupés de se rembourser de l'achat de leurs charges en exploitant le pays qui leur est confié sont remplacés par des fonctionnaires appointés par le pouvoir central – profitent à l'île qui voit renaître une certaine prospérité agricole et se

développer la production de la soie. Transformée en base arrière chargée du ravitaillement des troupes engagées en Syrie contre l'ennemi perse, Chypre tire alors de cette situation d'incontestables avantages.

536 : Chypre passe sous l'autorité d'un « questeur justinien de l'armée » ne relevant que de l'empereur et exerçant la juridiction militaire et civile sur un territoire essentiellement maritime comprenant la Mésie seconde, la Scythie détachée du diocèse de Thrace, la province des Îles et la Carie ainsi que Chypre. Cette circonscription aux limites insolites a une vocation essentiellement militaire et navale au regard des menaces qui pèsent alors sur l'empire.

626 : Grande victoire de l'empereur Héraclius remportée à Ninive contre les troupes perses de Chosroès. L'Orient byzantin apparaît à l'abri de la menace perse après avoir subi de nombreuses défaites au début du VII^e siècle mais il va devoir compter très vite avec un nouveau péril, les cavaliers surgis du désert d'Arabie et déterminés à imposer la religion du prophète Mohammed. La Syrie est rapidement conquise et la situation insulaire de Chypre ne peut guère la protéger durablement. Avant même la grande victoire musulmane remportée sur les rives du Yarmouk en 636, la flotte musulmane d'Abou Bekr, le premier successeur du Prophète a lancé dès 632 une première razzia contre Chypre où la ville de Cition est pillée.

648 : Mise à sac de Paphos par les musulmans.

649 : **Moawiya, le gouverneur musulman de Syrie, entreprend la conquête de Chypre et fait massacrer toute la population de Constantia qui a refusé de se convertir à l'islam.** L'île est ravagée plusieurs mois durant et les envahisseurs sont déjà repartis, chargés de butin, quand les renforts byzantins finissent par arriver. Pour assurer leur sécurité les Chypriotes finissent par accepter de payer tribut au gouverneur de Syrie, qui deviendra bientôt le premier calife ommeyade. Pour punir les chrétiens chypriotes de maintenir leurs liens avec Byzance, l'île est de nouveau ravagée, les églises incendiées, les populations massacrées ou réduites en esclavage. Les rescapés cherchent refuge dans les montagnes ; les villes côtières et les plaines agricoles sont ruinées. Un compromis intervient finalement qui partage le tribut payé par l'île entre les musulmans et l'empereur byzantin.

691 : **En raison de la guerre qui oppose de nouveau Arabes et Byzantins, l'empereur Justinien II ordonne l'évacuation de Chypre qui apparaît indéfendable après la défaite subie en Cilicie et le transfert de la population sur les rives européennes de l'Hellespont** où les Chypriotes établiront la ville nouvelle de Justinianopolis, siège d'un évêché confié à l'archevêque de Chypre, titre que ce prélat conservera ensuite, quand cet exil aura pris fin au bout d'une dizaine d'années.

Début du VIII^e siècle : Retour de la population chypriote sur une île largement ruinée, qui subira encore, au cours des deux siècles et demi qui suivront, pas moins de vingt-quatre incursions arabes. Régulièrement reprise et reperdue par les Byzantins, Chypre n'est durablement libérée qu'au moment où se dessine la « reconquête » byzantine conduite à l'époque de la dynastie macédonienne.

747 : Les Byzantins anéantissent au large de Chypre une flotte arabe envoyée d'Alexandrie.

874-881 : L'empereur Basile parvient à occuper l'île de Chypre mais doit l'abandonner devant le retour offensif des Arabes.

910 : Le Byzantin Himérios débarque à Chypre et utilise l'île comme base arrière pour attaquer le littoral syrien et s'emparer de Laodicée mais une tentative conduite contre la Crète se conclut sur un échec.

965 : **Nicéphore Phocas libère Chypre de la domination musulmane** ; l'île n'est pas pour autant à l'abri des raids conduits par les pirates musulmans au cours des décennies suivantes, mais le reflux de l'islam arabe – qui perd alors la Crète, la Cilicie et la Syrie – permet aux Chypriotes

de vivre à peu près en paix pendant plus de deux siècles. La reconstruction voit apparaître de nouvelles villes, voisines de celles qui ont été ruinées par les envahisseurs – Ammochostos, la future Famagouste, s'élève ainsi à proximité de la défunte Constantia. Cition est remplacée par Larnaca et Amathonte par Lemessos (Limassol). Près de l'ancienne Ledra, au centre de l'île, on voit alors apparaître Leucosia (Nicosie). La réorganisation administrative de l'Empire byzantin fait alors de Chypre une province à part entière, gouvernée par un duc exerçant les pouvoirs civil et militaire. La situation géostratégique de l'île lui donne une importance toute nouvelle pour l'empire dont elle est désormais un avant-poste face à l'Orient musulman. Durant cette période, qui correspond aux deux derniers siècles de la domination byzantine, l'île connaît aussi une brillante renaissance de la vie spirituelle, marquée par l'essor du monachisme et la découverte de l'une des icônes de la Vierge attribuées à saint Luc, découverte qui entraînera l'établissement du monastère de la Sainte-Vierge de Kykkos, le plus célèbre de l'île avec celui de Stavrovouni, le monastère de la Sainte-Croix fondé par sainte Hélène au début du IV^e siècle.

1042 : La tentative de révolte contre l'autorité impériale du gouverneur Théophile Éroticos se solde par un échec.

1092 : Une nouvelle tentative de révolte conduite par le gouverneur Rhapsomatès échoue à son tour. Dans les deux cas, c'est le poids de la pression fiscale qui a encouragé ces gouverneurs à proclamer l'indépendance de l'île mais la réaction du pouvoir impérial est immédiate et ces tentatives de dissidence sont brisées.

1095-1099 : **La première croisade aboutit à la création du royaume de Jérusalem et des États latins de Terre sainte. La restauration des relations commerciales entre l'Orient méditerranéen et l'Europe profite à Chypre où des marchands vénitiens s'installent à Famagouste.**

1158 : Le basileus byzantin Manuel Comnène vient rétablir son autorité à Chypre ravagée deux ans plus tôt par le chef arménien Thoros allié à Renaud de Châtillon, un aventurier bien éloigné de l'idéal initial de la croisade.

1184 : **Isaac Comnène, gouverneur de Tarse et parent de l'empereur Manuel, arrive à Chypre où il s'empare du pouvoir** et prétend avoir été nommé gouverneur par le basileus. Il proclame bientôt l'indépendance de l'île. Avec l'aide du roi normand de Sicile, l'usurpateur repousse la flotte byzantine envoyée contre lui par son oncle Isaac l'Ange et impose son pouvoir arbitraire à une population et à une Église chypriotes qui demeurent fidèles à Byzance. Pour consolider son pouvoir, Isaac n'hésite pas à se rapprocher de Saladin après que celui-ci a réussi, en 1187, à reprendre Jérusalem aux croisés.

1190 : **Richard Cœur de Lion, Philippe Auguste et l'empereur Frédéric Barberousse s'entendent pour conduire en Orient une troisième croisade qui doit permettre la reconquête de Jérusalem.**

1191 : Trois bateaux de la flotte de Richard Cœur de Lion surpris par la tempête s'échouent sur la côte chypriote près de Limassol et Isaac s'empare des vaisseaux et de la reine douairière, sœur de Richard, ainsi que de sa fiancée, Bérengère de Navarre. Furieux, Richard débarque à Chypre le 6 mai 1191 et met en déroute près de Limassol les forces d'Isaac qui cherche à négocier en promettant de participer à la croisade et de verser une somme importante à son vainqueur. C'est pour mieux le trahir et se tourner de nouveau vers Saladin. **Richard, qui a célébré son mariage à Limassol, s'empare alors du félon en même temps que de l'île, qu'il décide de vendre à l'ordre du Temple** pour la somme de 100 000 besants d'or. Il livre aussi aux Templiers Isaac, qui mourra prisonnier en Syrie quelques mois plus tard. Dans l'île, **les Templiers, qui entendent imposer de lourds impôts, sont rapidement détestés**, d'autant qu'ils ne manquent pas de manifester le mépris que leur inspire l'Église grecque. Après avoir écrasé dans le sang la révolte de Nicosie en avril 1192, ils comprennent qu'ils ne pourront s'imposer durablement et **préfèrent quitter Chypre après avoir remis l'île à son précédent propriétaire, le roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion.**

1192 : Richard Cœur de Lion entend confier le royaume de Jérusalem à Conrad de Montferrat mais il veut aussi donner une compensation à Guy de Lusignan, considéré comme l'héritier légitime de la couronne mais qui avait contre lui la plupart des barons francs qui le prenaient pour un incapable. C'est dans ces conditions **que le roi d'Angleterre décide de lui remettre Chypre où il règne jusqu'à sa mort survenue en avril 1194, avec le titre de « seigneur de Chypre par la grâce de Dieu »**. C'est son frère Amaury qui lui succède alors et établit en quelques années son autorité, ce qui lui permet de ramener la paix et l'ordre dans l'île.

Le royaume médiéval

1192-1194 : Règne de Guy de Lusignan. Il distribue des fiefs à plusieurs centaines de chevaliers de Terre sainte, et établit ainsi le régime féodal.

1194-1205 : Règne d'Amaury de Lusignan.

1196 : Amaury s'adresse au pape Célestin III et lui demande d'établir dans l'île l'Église latine en vue de convertir les autochtones, fidèles de l'Église grecque. L'Église latine est constituée à la fin de l'année, avec trois évêchés à Famagouste, Limassol et Paphos et un archevêché à Nicosie. Les terres et les biens donnés au clergé latin sont prélevés sur ceux de l'Église grecque.

Septembre 1197 : Amaury de Lusignan reçoit dans la cathédrale de Nicosie la couronne royale de Chypre des mains du chancelier impérial Conrad (au nom de l'empereur Henri VI) et du légat du Pape. La présence du représentant de l'empereur germanique s'explique par le fait que Richard, prisonnier de ce dernier, a acheté sa liberté en lui abandonnant les droits qu'il conservait sur Chypre après avoir vendu l'île à Guy de Lusignan. Il se marie en secondes noces avec Isabelle, reine douairière de Jérusalem veuve d'Henri de Champagne, et fonde ainsi le « royaume de Chypre et de Jérusalem ». Il régnera jusqu'en 1205 mais fonde une dynastie appelée à durer trois siècles. Il doit briser la révolte du Chypriote Kanakès mais réussit à imposer son autorité. L'administration est organisée sur le modèle des Assises de Jérusalem. L'assemblée des chevaliers, la Haute Cour, est l'autorité suprême du royaume mais le souverain n'en dispose pas moins de pouvoirs étendus. Le latin est la langue officielle sous Guy et Amaury de Lusignan avant d'être remplacé par le français mais la fin de la dynastie verra le retour de l'emploi de la langue grecque.

1204 : La prise de Constantinople par les croisés de la quatrième croisade contraint le patriarche grec à fuir à Nicée et entraîne un affaiblissement de l'ensemble de l'Église grecque.

1205-1218 : Règne d'Hugues Ier de Lusignan. Fils aîné d'Amaury qui vient de mourir à Acre, il n'a que onze ans quand il succède à son père. Couronné en 1211, il meurt au cours d'un voyage en Syrie.

1218-1253 : Règne d'Henri Ier. Il n'a que neuf mois à la mort de son père et sa mère Alix exerce la régence. Elle se mariera ensuite avec le prince d'Antioche et partira pour la Syrie, quittant ainsi Chypre sans avoir pu éviter les luttes opposant les factions chevaleresques dont celle de la famille d'Ibelin qui contrôle la charge de bailli du royaume.

1219 : Le pape Innocent III envoie à Nicosie le légat Pélagius pour y renforcer l'Église latine.

1222 : Le concile latin réuni à Famagouste établit la supériorité de l'Église romaine sur l'Église grecque. Les évêchés grecs qui étaient au nombre de dix ne sont plus que quatre et leurs sièges sont écartés des villes de résidence des évêques latins. L'Église latine se réserve également

le droit de fixer le nombre des moines relevant de l'Église grecque et d'approuver les consécration des évêques grecs. L'archevêque grec de Famagouste, qui proteste contre ces décisions, est exilé et se réfugie à Nicée, capitale temporaire de l'Empire byzantin. Malgré la médiation de la régente Alix, le conflit se durcit avec l'exécution de moines grecs qui sont accusés d'hérésie et brûlés vifs.

1228 : Visite de l'empereur Frédéric II à Chypre. Il enlève à Jean d'Ibelin sa charge de bailli et escompte marier au jeune roi sa nièce Alix de Montferrat.

1233 : Les Ibelin réaffirment leur autorité sur l'île. Chypre exerce durant cette période une sorte de tutelle sur ce qui subsiste du royaume de Jérusalem.

Septembre 1248-mars 1249 : Séjour de saint Louis à Chypre.

1253-1267 : Règne d'Hugues II. Il n'a que quelques mois à la mort de son père Henri Ier. C'est le cousin de la veuve d'Henri, tante paternelle du défunt, qui assure la régence et qui lui succède quand il meurt prématurément. Avec lui, c'est la famille de Poitiers, établie depuis 1163 dans la principauté normande d'Antioche, qui succède à celle des Lusignan, mais en abandonnant son nom patronymique pour relever celui de la dynastie éteinte.

1260 : Par sa *Bulla Cypria*, le pape Alexandre IV confirme les décisions prises en 1222 au concile de Famagouste. Les évêques grecs doivent prêter un serment de fidélité à l'archevêque latin et sont interdits de résidence dans les villes. Une part de leurs revenus est affectée à la dîme versée aux prélats latins et les tribunaux ecclésiastiques latins sont seuls habilités à régler les différends entre Grecs et Latins.

1267-1284 : Règne d'Hugues III, qui prend en 1269 le titre de « roi de Jérusalem » – ce qui ne correspond plus qu'au pauvre royaume d'Acre. Il participe à plusieurs expéditions en Terre sainte et impose son autorité aux Templiers établis dans l'île.

1284-1285 : Règne de Jean Ier, fils d'Hugues III.

1285-1324 : Règne d'Henri II, frère de Jean disparu prématurément. Ce sont ses frères, Guy et Amaury, qui exercent en réalité le pouvoir, notamment quand Henri Ier sera prisonnier en Arménie de 1306 à 1310.

1324-1359 : Règne d'Hugues IV, cousin d'Henri II. Son règne voit l'apogée économique de la Chypre médiévale. Après la chute d'Acre reprise aux croisés en 1291, Chypre demeure le seul pays de la Méditerranée orientale aux mains des chrétiens latins. Famagouste est alors le premier port et le premier centre commercial de l'Orient.

1359-1369 : Règne de Pierre Ier. Il entend donner la priorité à la lutte contre les Turcs ottomans qui apparaissent de plus en plus menaçants. Héritier du vieil esprit chevaleresque, Pierre Ier veut ranimer l'idéal de la croisade. Il prend Adalia et Gorycos sur les côtes d'Asie mineure et impose le paiement d'un tribut à plusieurs émirs turcs de la région. Il réussit même à s'emparer d'Alexandrie mais ne peut pousser au-delà et doit abandonner sa conquête. Ses projets de croisade ne rencontrent pas l'écho espéré en Occident et il est finalement assassiné à la faveur d'une rébellion nobiliaire.

1369-1382 : Règne de Pierre II qui est couronné en 1372. La rivalité entre Vénitiens et Génois dégénère rapidement et l'île se transforme en champ de bataille entre les deux colonies rivales.

1374 : Les Génois s'emparent de Famagouste, en réponse à un incident les ayant opposés aux Vénitiens lors du couronnement de Pierre II. Il ne s'agit d'abord que d'une prise de gage en vue du paiement d'une indemnité mais l'annexion complète intervient en 1382, avec la signature d'un traité conclu avec son successeur.

1382-1398 : Règne de Jacques Ier soutenu par les Génois.

1398-1432 : Règne de Janus.

1426 : Les Mamelouks d'Égypte attaquent l'île, remportent le 7 juillet la victoire de Khirokitia (Chéroïdie pour les Francs), s'emparent du roi Janus et l'emmènent prisonnier au Caire avant de le libérer contre une forte rançon et le paiement d'un tribut annuel.

1432-1458 : Règne de Jean II.

1458-1487 : Règne de Charlotte, fille de Jean II, qui se marie à son cousin Louis de Savoie.

1460-1473 : Règne de Jacques II, fils naturel de Jean II qui revendique le trône et se rend en Égypte pour y chercher le soutien du sultan mamelouk. Il s'empare en 1460 de Larnaca et reçoit l'appui de la population grecque. Charlotte doit se réfugier à Cyrénie. Jacques II se fait couronner à Nicosie comme « roi de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie » et reprend Famagouste aux Génois. Exilée à Rome, Charlotte, qui n'a pas d'enfants, transmet ses droits à la maison de Savoie dont est issu son mari. Jacques II réagit en cherchant l'appui de Venise et en sollicitant la main de Catherine Cornaro en même temps que l'alliance de la République des doges. Le mariage est célébré par procuration à la cathédrale Saint-Marc et Catherine part pour Famagouste. En quelques années, les Vénitiens imposent leur autorité dans l'île sous la direction de l'amiral Pierre Mocenigo et d'André Cornaro, l'oncle de Catherine. Ce dernier est même soupçonné d'avoir empoisonné Jacques II, mort en 1473. Catherine donne naissance ensuite à un fils posthume, Jacques III qui ne vivra qu'un an.

1467 : Accord avec le pape vénitien Paul II garantissant l'autonomie que l'Église de Chypre avait acquise vis-à-vis de la papauté depuis l'époque du Grand Schisme d'Occident.

1468 : Reprise de Famagouste aux Génois.

1473-1474 : Règne de Jacques III. Après la mort de cet enfant, les adversaires des Vénitiens offrent le trône à Alphonse, fils naturel du roi Ferdinand de Naples et assassinent André Cornaro ainsi qu'un autre oncle de Catherine qui demeure reine de l'île jusqu'à sa cession à Venise.

1474-1489 : **Règne de Catherine Cornaro.** Elle ne dispose que d'une liberté d'action limitée et, dès 1487, le drapeau de la République de Saint-Marc est hissé à Nicosie.

1489 : **Cession de Chypre à la République de Venise après l'abdication de Catherine,** obtenue lors d'un voyage à Venise. Les Vénitiens ont pris soin auparavant de déporter et de confiner à Padoue les fils et la fille illégitimes de Jacques II, qui avaient pourtant été reconnus par leur père et déclarés aptes à la succession. Les nouveaux maîtres de l'île continuent à payer un tribut aux Mamelouks d'Égypte. Trois « recteurs » nommés par Venise gouvernent désormais Chypre.

1522 : **Prise de Rhodes par les Turcs. À l'exception de Chypre pour laquelle Venise paie un tribut au sultan, la Méditerranée orientale est devenue un lac ottoman.**

1538 : Limassol est occupée et détruite par les Turcs.

1565 : Les Vénitiens doivent faire face à Nicosie à une émeute de la faim.

1570 : Le sultan Sélim II, qui s'est emparé de Chio et de Naxos en 1566 et 1567, demande à Venise qu'elle lui remette Chypre, mais sans succès.

1^{er} juillet 1570 : Les Ottomans débarquent un corps expéditionnaire à Larnaca, qui est occupée sans difficultés, les Vénitiens entendant résister à Nicosie, Famagouste et Cérynie.

9 septembre 1570 : **Nicosie capitule après plusieurs semaines de résistance. Le massacre des**

chrétiens est général et la cathédrale est convertie en mosquée.

Avril 1571 : Les Turcs entament le siège de Famagouste défendue par Marc Antoine Bragadino. Le 1er août, les assiégés négocient une reddition honorable, avec le droit de partir pour la Crète et la promesse de laisser aux chrétiens leur liberté de culte. En réalité, Lala Mustafa, le commandant de l'armée turque, fait exécuter les défenseurs et écorcher vif leur chef. **Chypre tombe alors pour plus de trois siècles sous la domination ottomane.**

Chypre sous le joug ottoman

7 octobre 1571 : Les flottes chrétiennes du roi d'Espagne, du Pape, de Venise et des diverses principautés italiennes remportent au large des côtes grecques l'éclatante victoire navale de Lépante, dont l'écho sonne comme une revanche après la perte de Chypre.

Établie en 1570-1571, la domination ottomane transforme profondément l'organisation de la société chypriote. Le sultan nomme un gouverneur général portant le titre de pacha, assisté de deux adjoints chargés plus spécialement des provinces de Paphos et de Famagouste. Le système féodal est aboli, l'aristocratie locale disparaît. Les lois antérieures sont remplacées par la charia. Sur le plan judiciaire, l'île est divisée en dix-sept régions dotées de tribunaux de première instance et une cour d'appel est établie à Nicosie. Selon la tradition propre aux États musulmans, les chrétiens ne peuvent être juges et leur témoignage ne vaut pas en cas de litiges entre musulmans et chrétiens. Outre les impôts et taxes pesant sur tous les habitants, le « bétail » chrétien ou *raïa* est soumis au statut fiscal des dhimmis, contraints de payer un impôt foncier et une capitation spécifiques. Le port d'armes et l'usage du cheval étaient par ailleurs interdits aux chrétiens. Le gouvernement ottoman accepte cependant la restauration de l'Église grecque qui l'assure en échange de son obéissance. Le synode est ainsi rétabli, l'archevêque peut s'installer à Nicosie et les autres évêques à Limassol, Paphos et Famagouste, ce dernier siège étant bientôt abandonné au profit de Cérynie.

1578 : Échec d'une tentative de révolte encouragée par les Vénitiens qui ne font finalement rien pour la soutenir.

1600 : Le duc de Savoie Charles Emmanuel Philibert, apparenté à la famille des Lusignan, fomenta le projet de libérer Chypre et d'y rétablir une monarchie chrétienne, tout en admettant la suprématie de l'Église grecque. Ce projet n'a pas de suite mais le Chypriote Victor Zébêtos déclenche une insurrection armée. Trop isolé, il doit finalement quitter l'île pour trouver refuge en Savoie.

1670 : Le sultan confie l'administration de Chypre au grand amiral de la flotte ottomane, ce qui contribue à aggraver la pression fiscale pesant sur les habitants. Le refus de payer conduit au déclenchement d'une insurrection qui mobilise autant les Turcs que les Grecs et qui voit l'île entrer pendant sept ans en dissidence. Vaincus après l'arrivée de renforts turcs trop importants, les rebelles sont capturés et pendus en place publique.

1702 : Le sultan donne l'administration de l'île au grand vizir, ce qui n'arrange pas la situation de ses habitants, toujours écrasés d'impôts. Beaucoup émigrent pour échapper à la misère et la population diminue.

1745 : Le sultan élève l'île au rang de province impériale de première classe et nomme gouverneur de ce pachalik le maître des écuries de la cour, auquel succède en 1746 Abu Bekir Pacha qui fait bénéficier l'île, pour la première fois depuis la conquête turque, d'une bonne administration. Il réalise ainsi d'importants travaux d'adduction d'eau dans la ville de Larnaca.

1748 : Abou Bekir est écarté. L'île repasse sous le contrôle du grand vizir et retombe dans la

misère, en proie aux pratiques prédatrices et à la corruption structurelle des représentants de l'autorité ottomane.

1754 : L'archevêque de Chypre et les trois évêques de l'île sont officiellement reconnus par le sultan comme les représentants du peuple grec de Chypre. Avec le pouvoir de s'adresser directement au grand vizir, en passant par-dessus l'autorité du pacha gouverneur de l'île.

Milieu du XVIII^e siècle : Établissement d'une école supérieure à Nicosie, résultat des efforts de l'archevêque Philothéos.

1764 : Le nouveau gouverneur Chil Osman, couvert de dettes à Constantinople, entend les faire payer aux Chypriotes au moyen de taxes supplémentaires. Il est tué au cours d'une émeute populaire et son palais est incendié. Refusant de payer l'indemnité exigée par le sultan, Turcs et Grecs se révoltent mais sont finalement vaincus.

1810 : Avènement de l'archevêque Kyprianos, attaché au puissant mouvement panhellénique qui va aboutir à la résurrection d'un État grec. L'éloignement de l'île et la proximité de l'Asie mineure et de la Syrie interdisent cependant aux Chypriotes de s'engager, à partir de 1820, dans la guerre d'indépendance grecque. Le gouverneur ottoman Kutchuk Mehmed n'en soupçonne pas moins les Grecs de Chypre de vouloir se joindre aux insurgés du Péloponnèse et des archipels et il exige le désarmement de tous les Grecs de l'île en même temps qu'il fait arrêter les notables susceptibles de prendre la tête d'un mouvement insurrectionnel.

9 juillet 1821 : Sous le prétexte de leur faire signer une déclaration de fidélité au sultan, le gouverneur convoque dans son palais les prélats grecs, les fait arrêter et exécuter publiquement sur la grande place de Nicosie. Le gouverneur décide également la confiscation des biens de l'Église grecque et le massacre à titre préventif de plus de quatre cents notables.

1830 : Une assemblée composée d'évêques et de représentants grecs se réunit à Nicosie après le retour d'une délégation envoyée à Constantinople. Elle rédige un « statut » relatif à l'administration des affaires communales. Un comité de quatre personnes doit de plus représenter la communauté grecque auprès de l'archevêque.

1838 : La politique de réformes mise en œuvre dans l'Empire ottoman conduit à une modification du statut de l'administration des affaires communales qui revient à vingt représentants élus par l'assemblée.

1839 : Le sultan Abdul Medjid réforme l'administration et remplace la vénalité des charges de gouverneur par la nomination directe de ceux-ci. Chypre devient alors province de deuxième catégorie gouvernée par un *kaymakam*. Les chrétiens sont désormais autorisés à participer aux conseils institués dans les provinces. À Chypre, celui-ci est composé de huit personnes, quatre Turcs et quatre chrétiens dont deux Grecs – l'archevêque et un représentant de la communauté – un maronite et un Arménien.

1856 : Après la guerre de Crimée et sous la pression des puissances, un nouveau firman réformateur est promulgué et accorde aux minorités chrétiennes de l'Empire ottoman le droit d'administrer leurs affaires communales. À Chypre, les quatre chrétiens du conseil sont désormais tous Grecs et l'archevêque est de nouveau reconnu comme ethnarque. Les tribunaux sont maintenant composés de juges turcs et grecs et le témoignage des chrétiens est désormais admis dans les litiges les opposant à des Turcs.

1868 : Disparition de la province de Chypre. L'île est intégrée dans le vilayet des Îles dont le centre est à Tchanak Kalesi, sur les rives des Dardanelles. Marginalisée, l'île voit son économie s'étioler rapidement.

1870 : Réorganisation judiciaire de l'Empire, avec introduction du droit français.

1871 : Restauration de l'ancien statut administratif de Chypre, sur intervention des notables turcs. Seule, la ville de Larnaca connaît alors une relative prospérité.

1877-1878 : Guerre russo-turque. Les armées du tsar Alexandre Ier menacent Constantinople et imposent au sultan la signature du traité de San Stefano, qui correspond à un affaiblissement considérable de l'Empire ottoman dans les Balkans et à une menace grandissante sur ses territoires orientaux limitrophes du Caucase russe. Soucieuse d'interdire à la Russie toute poussée vers le sud, l'Angleterre va s'entendre avec « l'homme malade » pour garantir son intégrité territoriale et limiter les ambitions russes mais ce sera au prix de la remise de Chypre, point d'appui jugé essentiel à proximité du canal de Suez (ouvert depuis 1869) et de l'Égypte où les Anglais vont d'ailleurs s'installer solidement à partir de 1881.

4 juin 1878 : Quelques jours avant la séance d'ouverture du Congrès de Berlin qui doit remettre en cause le traité de San Stefano jugé trop favorable à la Russie, l'Angleterre signe à Constantinople avec le sultan une convention qui doit « assurer à celui-ci, pour l'avenir, ses territoires en Asie ». En contrepartie, le souverain ottoman s'engage à réaliser les réformes nécessaires, notamment au profit des minorités chrétiennes et accepte que « l'île de Chypre soit occupée et administrée par la Grande-Bretagne ».

1^{er} juillet 1878 : Une deuxième convention précise les conditions de l'administration anglaise à Chypre et les droits conservés par les musulmans.

8 juillet 1878 : La convention anglo-turque était conclue secrètement pour ne pas inquiéter les puissances réunies à Berlin mais une indiscretion du *Daily Telegraph* la rend publique, à la grande satisfaction de l'opinion britannique, ce qui déchaîne contre Disraëli les opinions publiques des différents États du continent.

Le temps de l'occupation britannique

22 juillet 1878 : Le général Sir Carnet Wolseley, premier haut commissaire britannique à Chypre, débarque à Larnaca et vient occuper l'île au nom de la reine Victoria. Il s'engage à garantir les libertés et la sécurité des habitants mais l'évêque Kyprianos de Cition lui rappelle l'union des Îles ioniennes à la Grèce et exprime l'espoir des Chypriotes d'une même union à la mère patrie, l'occupation anglaise ne devant être qu'un régime provisoire.

1^{er} août 1878 : Signature d'une nouvelle convention anglo-ottomane qui donne à la Grande-Bretagne le droit de légiférer dans l'île au nom de la reine et de régler toutes affaires commerciales et consulaires sans immixtion de la Sublime Porte.

14 septembre 1878 : Le conseil privé de la Reine promulgue un décret-loi par lequel le haut-commissaire britannique est autorisé à légiférer, avec l'assistance d'un conseil législatif formé de huit personnes – quatre Anglais et quatre Chypriotes nommés par lui. Sur le plan du droit international, la fiction d'une appartenance de Chypre à l'Empire ottoman est maintenue. Les habitants de l'île demeurent des sujets ottomans et ne peuvent bénéficier d'un passeport britannique ; ils ne disposent que d'un laissez-passer les qualifiant « d'habitants de Chypre » et n'ont pas de droit à la protection des autorités consulaires de Grande-Bretagne à l'étranger. Donnée d'abord au Foreign Office, l'administration de l'île passe ensuite au Colonial Office.

1879 : Abrogation unilatérale par l'Angleterre du régime des capitulations établi auparavant entre les diverses puissances et l'Empire ottoman. Devant les protestations soulevées par cette décision, le gouvernement anglais accepte de modifier le système judiciaire pour que les sujets non ottomans ne soient pas jugés par des juges chypriotes mais soumis en ce domaine à l'autorité du

résident britannique, système qui perdurera jusqu'en 1928.

1881 : Un recensement évalue à 186 000 habitants la population de Chypre, dont 137 631 Grecs et 45 458 Turcs. L'île est divisée la même année en six provinces : Nicosie, Famagouste, Larnaca, Limassol, Paphos et Cérynie. La justice est réorganisée, avec une Cour suprême à Nicosie et des tribunaux composés d'un président anglais et de deux autres juges, un Grec et un Turc, sont installés dans les six capitales provinciales.

1882 : Le conseil législatif du haut-commissaire britannique est remplacé par un conseil de 18 membres, dont six fonctionnaires anglais nommés par la Couronne et de douze membres élus dont neuf Grecs et trois Turcs. Le pouvoir exécutif demeure, lui, aux mains du haut commissaire, assisté d'un conseil exécutif constitué de sept membres, dont quatre fonctionnaires anglais, deux Grecs et un Turc. Dans les six villes et dans les plus gros villages, des conseils municipaux sont désormais élus et désignent eux-mêmes un maire. Dans ces conseils, la représentation des Grecs et des Turcs est proportionnelle au nombre des électeurs de chaque communauté. Dans toutes les villes et les principaux villages, les maires sont grecs, celui de Lefka constituant la seule exception. Ailleurs, dans les campagnes, des autorités locales séparées administrent leurs communautés respectives. L'éducation est prise en charge par chacune des communautés et financée par des taxes spécifiques, le gouvernement du haut-commissaire se bornant à subventionner l'enseignement de l'anglais. Le projet de remplacer l'enseignement du grec par celui de l'anglais dans les écoles primaires est cependant rejeté par le ministre des Colonies Lord Kimberley et le grec demeure ainsi l'une des trois langues officielles de l'île, avec l'anglais et le turc, jusqu'à la fin de la présence britannique. Le tribut exigé par la puissance occupante pèse lourdement sur les finances de l'île et les impôts représentent plus de 17 % du revenu insulaire.

1889 : Visite à Londres d'une délégation chypriote présidée par l'archevêque Sophronios. Elle pose au secrétaire d'État aux Colonies la question de l'indépendance nationale et du rattachement à la Grèce. Les Anglais répondent qu'ils ne sont à Chypre que les mandataires du sultan et qu'ils ne peuvent donner suite aux revendications chypriotes.

1897 : De nombreux volontaires chypriotes rejoignent les forces grecques engagées dans la guerre contre la Turquie.

1907 : Voyage à Chypre de Winston Churchill, alors sous-secrétaire d'État aux Colonies. Aux députés grecs qui lui réclament l'union avec la Grèce, il répond « qu'il est naturel que le peuple de Chypre, d'origine grecque, considère son incorporation au sein de ce que l'on appelait sa mère patrie comme un idéal digne d'être poursuivi sérieusement, obstinément et énergiquement. »

1907 : À la demande des représentants grecs, le tribut payé par les insulaires – soit 92 000 livres chaque année, censées garantir au sultan le revenu que lui rapportait l'île en 1878, mais conservées par l'Angleterre au titre du remboursement de la dette ottomane – est réduit à 42 000 livres.

1912 : Nouvelle députation chypriote à Londres pour réclamer une réforme de l'administration et l'abolition du tribut.

1912 : Des volontaires chypriotes rallient les rangs de l'armée grecque pour participer à la première guerre balkanique, qui voit la coalition formée par la Grèce, la Serbie, la Bulgarie et le Monténégro repousser les Turcs jusqu'à Constantinople. Dans le même temps, les Turcs – minoritaires dans l'île et qui entretiennent alors des relations pacifiques avec la majorité grecque – ne participent guère à l'effort militaire ottoman.

5 novembre 1914 : L'Empire ottoman, rallié à l'alliance centrale, déclare la guerre à la Grande-Bretagne et à la France. Le roi d'Angleterre annule le même jour la convention anglo-turque de 1878 et proclame l'annexion de Chypre à l'Empire britannique. La souveraineté du sultan sur Chypre est abolie et tous les habitants de l'île deviennent sujets britanniques. Cette annexion unilatérale sera cautionnée par la partie turque lors de la signature

des traités de Sèvres en 1920 et de Lausanne en 1923.

Octobre 1915 : Pour entraîner la Grèce dans la guerre aux côtés des Alliés de l'Entente, le gouvernement britannique lui offre Chypre mais celle-ci refuse dans la mesure où le roi Constantin est plutôt germanophile (il est surnommé « l'Emboché » par la presse française) et où la Russie refuse absolument de voir la Grèce mettre la main sur Constantinople à l'issue du conflit.

1918 : Une délégation chypriote est reçue à Londres mais Lloyd George demeure évasif en concédant seulement que « les vœux des Chypriotes grecs seront pris en considération par le gouvernement britannique avec la plus grande attention et sympathie au moment où l'avenir de l'île sera fixé ».

1919 : Le leader du Parti travailliste, Ramsay Mac Donald, se déclare au Congrès socialiste international de Berne en faveur de la libre disposition de leur sort par les Chypriotes mais, peu après, le gouvernement britannique ne dissimule pas son intention de conserver l'île sous son autorité.

1920 : Traité de Sèvres conclu entre les Alliés et le sultan ottoman. La Turquie renonce à tous ses droits et titres sur l'île, y compris le tribut, et accepte l'annexion de Chypre aux possessions britanniques réalisée depuis le 5 novembre 1914.

1922 : Les forces turques kémalistes chassent les Grecs d'Asie mineure.

24 juillet 1923 : Signature du traité de Lausanne entre les vainqueurs de 1918 et la nouvelle Turquie kémaliste. L'annexion de Chypre est confirmée. Les habitants gardent la possibilité, pendant une période de deux ans, d'opter pour la nationalité turque, ce que feront quelques centaines de Turcs chypriotes qui gagneront l'Asie mineure entre 1924 et 1926 pour aller repeupler des régions abandonnées par les Grecs. Le refus des Britanniques d'accorder l'indépendance à l'île déclenche alors une crise politique. Les députés grecs démissionnent et les électeurs s'abstiennent lors de la consultation qui suit. Les Anglais réagissent en exilant deux leaders nationalistes mais les Grecs organisent un conseil national présidé par l'archevêque, rival du conseil législatif, et ignorent désormais les autorités occupantes.

10 mars 1925 : La Grande-Bretagne accorde à Chypre le statut de colonie de la Couronne et le haut-commissaire est remplacé par un gouverneur. Le nombre de députés grecs est porté à douze et celui des députés turcs demeure fixé à trois alors que le nombre de membres nommés d'office passe de six à neuf. Ce nouveau régime va fonctionner pendant six années au cours desquelles une nouvelle délégation est envoyée à Londres pour réclamer l'union de Chypre à la Grèce et des réformes constitutionnelles mais les travaillistes ont oublié leurs promesses passées et la délégation doit constater son échec. Les députés grecs démissionnent de nouveau en guise de protestation. L'évêque de Cition, député de Larnaca, proclame à Limassol l'union de l'île à la Grèce et appelle à la désobéissance civile aux autorités britanniques.

1927 : Abolition du tribut payé par Chypre ; son montant depuis le début de l'occupation britannique représente trois millions et demi de livres – le budget annuel de l'île représentait 148 000 livres en 1879 et 287 000 livres en 1911 ; un prélèvement annuel de 92 000 livres interdisait toute politique d'équipement et de modernisation des infrastructures du pays. Il est remplacé par une contribution annuelle de 10 000 livres censée correspondre à la participation de Chypre aux frais de la défense de l'Empire britannique.

21 octobre 1931 : À l'issue d'une manifestation en faveur de l'union avec la Grèce, le palais du gouverneur britannique est incendié à Nicosie. L'agitation gagne toute l'île où les autorités locales organisent la résistance passive. Les Anglais réagissent en promulguant une loi d'exception qui supprime les libertés de presse et de réunion, abolit le conseil législatif et contraint les Grecs à payer une indemnité destinée à la reconstruction du palais du gouverneur. Les évêques de Cition et de Cérynie sont expulsés ainsi que deux députés et d'autres notables

engagés dans la lutte pour l'indépendance. Un millier de suspects sont emprisonnés, l'enseignement de l'histoire grecque est interdit et l'Église grecque se voit privée d'évêques et de conciles. Le gouverneur britannique peut désormais légiférer seul.

1933 : Les Anglais créent un comité consultatif dont les membres sont nommés par le gouverneur pour formuler de simples avis relatifs à l'administration locale.

1933 : Mort de l'archevêque Kyrillos. Le trône archiepiscopal demeure vacant car les Anglais ont exilé deux évêques et refusent que les élections se déroulent selon les procédures canoniques. Quand l'évêque de Paphos proteste contre l'interdiction d'enseigner l'histoire grecque, il est condamné pour mutinerie et placé en résidence surveillée dans son palais.

28 octobre 1940 : **L'Italie mussolinienne attaque la Grèce**, ce qui suscite une immense vague patriotique à Chypre mais les Anglais refusent d'autoriser les habitants à rejoindre l'armée grecque en lutte contre l'envahisseur.

Mai 1941 : **Les Allemands s'emparent de la Crète**. Inquiets, les Anglais font évacuer la population civile hors des villes. L'attaque allemande contre la Russie du 22 juin 1941 écarte cependant la menace qui pesait sur Chypre et les Anglais, jouant du patriotisme grec des habitants, parviennent à susciter 30 000 engagements volontaires de Chypriotes déterminés à lutter contre l'Axe.

1943 : En visite à Chypre pour la deuxième fois, Winston Churchill déclare devant l'évêque de Paphos et une assemblée de notables conviés chez le gouverneur que « lorsque la guerre finira, le nom de Chypre sera compris parmi ceux qui ont bien mérité, non seulement de notre génération mais des générations futures... » Propos de circonstance vite oubliés à l'issue de la guerre...

1945 : Se référant au texte de la Charte de l'Atlantique et aux promesses d'émancipation politique des peuples colonisés formulées dans le cadre de l'ONU naissante, les Chypriotes envoient à Londres une nouvelle délégation pour réclamer l'union avec la Grèce, pour se heurter au refus habituel. Les Anglais consentent cependant au retour des personnalités exilées en 1931 et acceptent la reconstitution d'un concile de l'Église grecque qui était perçue comme la principale force de résistance à la domination britannique. Ils envisagent de promulguer une nouvelle charte constitutionnelle prévoyant une relative autonomie, limitée en tout état de cause par le droit de veto accordé au gouverneur. L'hostilité générale de l'opinion, à l'exception des communistes, entraîne l'échec du projet.

27 février 1947 : La chambre des députés grecque vote à Athènes une motion favorable aux revendications chypriotes.

15 janvier 1950 : **Organisation d'un plébiscite auquel participe la population grecque de l'île : sur 224 747 votants, 215 108 se prononcent en faveur de l'enosis, l'union avec la Grèce**. Le gouverneur anglais a interdit aux fonctionnaires de participer au vote.

1950 : **Lassés par l'échec de leurs mémoires adressés successivement au gouvernement britannique, les Chypriotes grecs portent la question nationale devant l'Organisation des Nations unies**. À la suite du plébiscite, une députation est envoyée à Athènes, Londres et New York.

1951 : Le nouvel archevêque de Chypre, Makarios III, demande au gouvernement grec de poser la question de Chypre devant l'ONU mais le gouvernement d'Athènes – qui a reçu l'aide britannique durant la guerre civile qui l'a opposé aux communistes jusqu'en 1949 – limite son intervention à des démarches diplomatiques auprès du gouvernement de Londres qui demeure sourd aux revendications chypriotes.

10 août 1953 : L'archevêque Makarios s'adresse directement au secrétaire général des Nations unies pour que la question de Chypre soit inscrite à l'ordre du jour de la huitième session de

l'Assemblée générale mais il n'est pas entendu.

28 juillet 1954 : Hopkinson, le sous-secrétaire d'État britannique aux Colonies, déclare devant la Chambre des Communes à propos de Chypre que « certains territoires du Commonwealth ne pourront jamais prétendre à une indépendance complète. »

16 août 1954 : Le maréchal Papagos, président du Conseil des ministres de Grèce, s'adresse au secrétaire général de l'ONU pour demander l'inscription de la question chypriote à l'ordre du jour de la neuvième session de l'Assemblée générale. L'archevêque Makarios, ethnarque de Chypre, s'associe à cette demande. Le bureau de l'Assemblée générale des Nations unies approuve alors l'inscription de la question par 30 voix contre 19 et 11 abstentions mais l'examen est différé quand la question est portée devant la première commission de l'Assemblée générale, sur une proposition de la Nouvelle-Zélande... pour éviter de détériorer les relations entre les différents gouvernements concernés – ceux de Londres et d'Athènes. Dans ces conditions et alors que tous les recours légaux et pacifiques sont épuisés, la colère est à son comble dans l'île.

1^{er} avril 1955 : **L'EOKA, ou Organisation nationale des combattants chypriotes, engage la lutte armée pour l'indépendance.** Plusieurs attentats à l'explosif sont perpétrés contre des monuments publics, notamment contre la station centrale de radiodiffusion de Nicosie. Les actions de la résistance se poursuivent au cours des semaines suivantes et visent initialement bâtiments et services publics.

Juin 1955 : Voyage dans l'île du secrétaire d'État britannique aux Colonies, Alan Lennox Boyd. Il annonce à l'archevêque Makarios la convocation à Londres d'une conférence sur Chypre.

29 août 1955 : Réunion à Londres des ministres des Affaires étrangères du Royaume-Uni, de Grèce et de Turquie. Les représentants chypriotes ne sont pas conviés à cette conférence tripartite officiellement consacrée à la Méditerranée orientale. Le représentant turc s'oppose à toute réunion de Chypre à la Grèce et les Britanniques instrumentalisent cette opposition pour soutenir la position turque et disposer ainsi du prétexte nécessaire à la poursuite de leur domination sur l'île, tout en promettant aux insulaires une autonomie locale très limitée.

7 septembre 1955 : **Suspension de la conférence de Londres sur un constat d'échec. La Grèce décide de poursuivre son recours devant les Nations unies. À Chypre, attentats et sabotages se multiplient et les Anglais mettent en vigueur une loi d'exception permettant d'emprisonner sans jugement les suspects et d'imposer le couvre-feu.** Pour marquer sa détermination, le gouvernement britannique remplace le gouverneur Armitage par un militaire, le maréchal Harding, chargé d'écraser la résistance armée de la population grecque. Il impose l'état de siège, punit la population d'amendes collectives pour tout acte de sabotage et fait fermer les écoles grecques. Jouant de l'inquiétude de la communauté turque demeurée jusque-là sur la réserve, il constitue un corps de police auxiliaire formé exclusivement de Turcs et encourage ainsi la fracture ethnique au sein de la population chypriote. Les prisons étant pleines, des camps de concentration sont établis pour neutraliser les patriotes grecs. Dans le même temps, tous les programmes de développement économique ou d'investissements sont abandonnés pour donner la priorité au rétablissement de la sécurité.

Octobre 1955 : Le maréchal Harding entame des discussions avec l'archevêque Makarios.

Février 1956 : Le gouvernement de Londres se résout à accorder aux Chypriotes une réelle autonomie locale mais se réserve cependant tous les pouvoirs relatifs à la défense et aux relations extérieures. Le maintien de la sécurité intérieure demeurera aux mains des Britanniques pour une année après la mise en vigueur de la nouvelle constitution. La définition du statut international de l'île est reportée à plus tard. Alors que l'accord est quasiment conclu, l'exigence des Chypriotes de voir libérer les patriotes détenus entraîne la rupture entre les deux parties et le retour à Londres du secrétaire d'État aux Colonies. Dans le même temps, l'archevêque Makarios, l'évêque de Cyrénie et deux leaders du mouvement national sont arrêtés alors qu'ils s'apprentent à se rendre à Athènes et se voient exilés aux îles Seychelles. Le palais de l'archevêque est mis sous scellés, tous

les prêtres de l'archevêché considérés comme l'âme de la résistance sont expulsés de leurs paroisses, ce qui entraîne une grève générale de trois jours qui est unanimement suivie mais dont les instigateurs sont traînés devant les tribunaux. Le gouvernement d'Athènes manifeste sa colère en rappelant son ambassadeur à Londres.

23 mars 1956 : Le maréchal Harding fait connaître la politique qu'il entend mettre en œuvre à Chypre. Elle est fondée sur trois priorités : les intérêts stratégiques britanniques, le maintien de bonnes relations anglo-turques et, enfin, les concessions que l'Angleterre était prête à faire aux revendications des Chypriotes. Un juriste, Lord Radcliffe, est chargé de préparer une nouvelle constitution et l'avis des insulaires est sollicité mais ils refusent toute collaboration tant que l'ethnarque demeure déporté aux Seychelles.

Mai 1956 : Deux résistants grecs, Karaois et Demetriou, sont pendus dans l'enceinte de la prison centrale de Nicosie. Le maréchal Harding – qui a repoussé les offres de trêve de l'EOKA présentées par son chef le général Grivas-Dighenis – croit alors pouvoir écraser la résistance grecque.

Décembre 1956 : Le secrétaire d'État britannique aux Colonies présente à la Chambre des Communes le projet de constitution préparé par Lord Radcliffe. Celui-ci prévoit une assemblée législative de 36 membres – dont 24 Grecs, 6 Turcs et 6 membres désignés par le gouverneur –, un conseil des ministres et sept ministères, un gouverneur nommé par la Couronne et disposant d'un droit de veto pour toutes les questions relatives à la défense et aux relations internationales, d'un tribunal des garanties composé d'un Grec, d'un Turc et d'un neutre chargé d'arbitrer d'éventuels conflits. En présentant ce projet, le secrétaire d'État aux Colonies laisse entendre qu'en cas de refus par la population chypriote, l'Angleterre pourrait suggérer le partage de l'île entre Grecs et Turcs. Les Grecs unanimes refusent le plan, les Turcs en font autant dans la mesure où ils réclament désormais la partition de l'île.

Mars 1957 : Le blocage complet de la situation et l'intervention du président américain Eisenhower conduisent le gouvernement anglais à libérer les exilés des îles Seychelles, tout en leur interdisant de regagner Chypre.

26 février 1957 : L'Assemblée générale des Nations unies vote une résolution appelant à une solution négociée conforme aux principes de la charte onusienne. Libéré, l'ethnarque est accueilli triomphalement à Athènes mais l'état d'exception demeure en vigueur à Chypre.

Octobre 1957 : Le maréchal Harding est remplacé par Sir Hugh Foot au poste de gouverneur général. Le nouveau représentant britannique cherche à renouer le dialogue avec la partie grecque mais doit compter maintenant avec l'intransigeance de la minorité turque et du gouvernement d'Ankara. Les Grecs réclament la fin de l'état d'exception, la libération des détenus et le retour de l'ethnarque Makarios.

Février 1958 : Échec des négociations conduites par le gouverneur avec le secrétaire d'État turc aux Affaires étrangères.

Été 1958 : **Graves incidents gréco-turcs. Des villageois grecs sont assassinés, des maisons et des églises grecques sont incendiées et pillées.** Sous le prétexte d'empêcher des représailles, les autorités anglaises arrêtent plus de deux mille Grecs qui vont rejoindre les patriotes déjà détenus dans les camps de concentration. Soucieux de diviser pour régner, le pouvoir colonial britannique encourage de fait l'aggravation de la fracture ethnique. Contraint de proposer une solution politique, le gouvernement conservateur d'Harold Mac Millan propose alors un plan prévoyant, pour une période de sept ans, le maintien de la domination britannique, avec une relative autonomie locale. Un conseil exécutif présidé par le gouverneur anglais comprendrait quatre ministres grecs et deux ministres turcs. Deux chambres séparées, l'une grecque et l'autre turque, prendraient en compte la gestion des affaires de chacune des deux communautés. Le plan fut évidemment rejeté par les Grecs pour qui il était naturellement inacceptable et la tentative de médiation du Belge Paul Henri Spaak demeura sans suite, les Grecs préférant recourir de nouveau

à l'ONU.

Décembre 1958 : Le gouvernement américain, inquiet d'une détérioration des relations gréco-turques dangereuse pour le flanc sud de l'Alliance atlantique encourage Athènes et Ankara à négocier directement. L'hypothèse de l'union à la Grèce, tout comme celle de la partition, est écartée et les conversations peuvent s'engager.

5 février 1959 : Les Premiers ministres et les ministres des Affaires étrangères grecs et turcs se rencontrent à Zurich pour trouver une solution et parviennent à un accord le 11 février. Ils s'entendent sur la répartition des pouvoirs au sein de la future République de Chypre et admettent le principe du maintien de bases militaires anglaises dans l'île.

11 février 1959 : Les deux ministres des Affaires étrangères grec et turc, Cyril Averoff et Zorlu, se rendent à Londres pour soumettre l'accord au gouvernement britannique qui, placé devant le fait accompli de l'accord gréco-turc, doit finalement accepter la mise en œuvre du projet préparé à Zurich. Le 15 février, les Premiers ministres grec et turc sont invités à Londres pour participer à une conférence qui doit apporter un règlement définitif à la question chypriote. L'archevêque Makarios est également invité dans la capitale britannique par les gouvernements grec et turc ainsi que M. Küçük, le représentant des Turcs de l'île.

23 février 1959 : Signature des accords de Londres. Ils ouvrent une période transitoire de transfert des pouvoirs et de mise en vigueur de la constitution qui ne peut excéder un an. Les accords comprennent le texte définissant les bases constitutionnelles de la nouvelle République, un traité de garantie entre Chypre d'une part et la Grèce, la Turquie et le Royaume-Uni d'autre part, un traité d'alliance entre Chypre, la Grèce et la Turquie, la création de trois commissions chargées de préparer la constitution, les modalités du transfert des pouvoirs et le maintien de la souveraineté britannique sur deux bases militaires (Akrotiri et Dékélia).

1^{er} mars 1959 : Retour triomphal à Nicosie, après un exil de trois ans, de l'ethnarque Makarios acclamé par 200 000 personnes.

Mai 1960 : La rédaction de la constitution est terminée. Monseigneur Makarios est président de la République (il a été élu le 14 décembre 1959) et M. Küçük vice-président. Le texte constitutionnel prévoit en effet la mise en place d'un régime présidentiel avec un président grec et un vice-président turc élus au suffrage universel pour cinq ans par leurs communautés respectives. Le pouvoir exécutif est exercé par le président et le vice-président assistés d'un conseil des ministres composé de sept Grecs et de trois Turcs. Le pouvoir législatif revient à une Chambre des représentants composée de 50 membres dont 35 Grecs et 15 Turcs. Le président et le vice-président ont, conjointement ou séparément, un droit de veto sur toute décision concernant la politique étrangère.

Juillet 1960 : Élection de la Chambre des représentants.

15 août 1960 : Fin officielle de la domination britannique sur Chypre. L'indépendance est officiellement proclamée le 16.

De l'indépendance à l'Union européenne

Septembre 1960 : Chypre est admise aux Nations unies.

Mars 1961 : Chypre rejoint le Commonwealth britannique.

24 mai 1961 : La République de Chypre est admise au Conseil de l'Europe.

Décembre 1962 : La République de Chypre demande son association au Marché commun, la Communauté économique européenne.

Fin 1963 : Le président Makarios entend apporter des amendements à la constitution pour faciliter la mise en œuvre des réformes nécessaires au développement économique. Il souhaite l'abrogation du droit de veto et la formation d'un corps électoral unifié.

16 décembre 1963 : Le gouvernement d'Ankara fait savoir qu'il s'oppose à toute modification de la constitution chypriote et menace en ce cas d'une intervention.

Noël 1963 : Rébellion de la minorité turque, soutenue par le contingent turc présent dans l'île. Affrontements intercommunautaires.

Janvier 1964 : Échec d'une conférence réunie à Londres, du fait de l'intransigeance du gouvernement turc qui réclame à Chypre une partition analogue à celle de l'Irlande. Le gouvernement chypriote se tourne alors vers le Conseil de sécurité de l'ONU.

4 mars 1964 : **Le Conseil de sécurité adopte à l'unanimité une résolution reconnaissant la souveraineté de la République de Chypre et invitant tous les États membres à s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver la situation.** Une force de l'ONU doit être déployée dans l'île, initialement pour une durée de trois mois... Composée de divers contingents (Royaume-Uni, Finlande, Canada, Irlande, Danemark...) elle se met en place dès les jours suivants. Son stationnement sera ensuite indéfiniment prolongé.

Août 1964 : L'aviation turque bombarde la région de Paphos en faisant de nombreuses victimes civiles mais, dès juin 1964, le président américain Johnson a prévenu le Premier ministre turc İsmet İnönü que la VI^e flotte américaine interdirait toute tentative turque contre Chypre.

26 mars 1965 : Rapport de Galo Plaza au secrétaire général de l'ONU dans lequel il rejette toute fédération impliquant une séparation géographique des zones grecque et turque, projet proposé par les Chypriotes turcs avec le soutien de la Turquie, et défend le principe d'un État unifié accordant les garanties nécessaires à la minorité.

15 juillet 1974 : **Coup d'État perpétré contre Monseigneur Makarios par la Garde nationale conduite par des officiers partisans de l'Enosis avec la Grèce,** avec les encouragements de la junte militaire au pouvoir à Athènes.

20 juillet 1974 : **Débarquement des troupes turques à Kyrénia dans le nord de l'île.** Ankara justifie son intervention par les clauses des accords de Zurich et de Londres de 1959 prévoyant la possibilité des diverses parties concernées d'intervenir dans le cas de leur violation. 200 000 Grecs installés dans le nord de l'île doivent en fuir à l'issue d'un vaste nettoyage ethnique. La présence de l'UNFICYP, la force des Nations unies à Chypre, ne peut que limiter les massacres et les exactions perpétrés par les envahisseurs.

7 décembre 1974 : **Retour au pouvoir de Monseigneur Makarios.**

13 février 1975 : Proclamation par Rauf Denktaş d'un État « autonome, laïque et fédéré » du nord de Chypre, correspondant à 37 % du territoire (dont une partie de Nicosie) et abritant 20 % de la population.

1977 : Mort de l'archevêque Makarios qui avait été réélu président de la République de Chypre en 1968 et 1973.

15 novembre 1983 : **Proclamation de la République turque de Chypre du nord** dont Rauf Denktaş devient le président. Par sa résolution 541, l'ONU refuse de reconnaître la légitimité de ce nouvel État.

8 décembre 1985 : Les élections qui ont lieu dans la partie grecque de l'île voient une

approbation de la politique de fermeté conduite par Spyros Kyprianou vis-à-vis du dirigeant de la partie turque Rauf Denktash. Les négociations en vue d'une réunification se poursuivent sous l'égide du secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar.

Février 1988 : Victoire de Georges Vassiliou aux élections présidentielles, avec 51,63 % des suffrages contre Glafcos Cléridès. Soutenu par les communistes, il est le troisième président de la République de Chypre. Spyros Kyprianou, en fonction depuis onze ans, a été battu au premier tour. Le nouveau président entend reprendre le dialogue avec les Chypriotes turcs, dans un contexte plus favorable après la rencontre, en janvier, des deux Premiers ministres grec et turc, Andreas Papandreou et Turgut Ozal, la première depuis dix ans à ce niveau.

Novembre 1988 : Échec des négociations ouvertes à Genève en août entre les représentants des deux parties de l'île. Les perspectives d'une réunification semblent s'éloigner.

4 juillet 1990 : Chypre formule une demande d'adhésion complète à la Communauté économique européenne.

14 février 1993 : Glafcos Cléridès est élu président.

22 avril 1995 : Rauf Denktash est élu pour un troisième mandat dans la partie turque de l'île.

11 août 1996 : À Nicosie, des manifestations organisées par les Chypriotes grecs pour protester contre la partition et après qu'un soldat chypriote grec a été abattu par des soldats turcs dégénèrent en affrontements avec la police turque. Un manifestant grec est tué. Le 14 août, un autre militant chypriote grec est tué alors qu'il tentait d'enlever un drapeau turc sur la ligne de démarcation. Athènes en appelle à l'Europe. Un soldat turc est tué le 8 septembre.

23 décembre 1996 : L'ONU appelle les deux parties à négocier directement.

12 janvier 1997 : Un émissaire américain arrive dans l'île pour tenter de résoudre la crise entre Turcs et Grecs provoquée par le projet d'achat de 48 missiles sol-air russes S300 par les Chypriotes grecs.

25 février 1997 : La question chypriote engendre une crise au sein de l'Union européenne. Athènes exige en effet que la partie grecque de l'île soit reconnue comme seul interlocuteur par les instances européennes et menace de bloquer tout élargissement à l'est si la question chypriote n'est pas réglée. À l'inverse l'UE souhaite poser, en préalable à toute adhésion, le règlement de la question gréco-turque à Chypre.

15 août 1997 : Échec des négociations entamées en Suisse sous l'égide de l'ONU. Glafcos Cléridès, président de la République de Chypre, seule reconnue internationalement, s'est heurté à l'intransigeance de Rauf Denktash, président de la République turque du nord de l'île. Celui-ci refuse toute réunification tant que le processus d'adhésion à l'Union européenne n'est pas stoppé alors qu'Ankara attend depuis plusieurs années que sa candidature soit prise en compte.

15 février 1998 : Glafcos Cléridès est réélu président de la République de Chypre avec 50,8 % des voix, contre George Iakovou, ex-ministre des Affaires étrangères soutenu par le PC et le Parti démocratique.

31 mars 1998 : L'Union européenne transmet à Chypre son dossier de préadhésion.

Juin 1998 : La tension s'accroît entre Athènes et Nicosie d'une part, Ankara d'autre part. Des chasseurs turcs sont déployés dans la partie turque de Chypre, en réponse à un déploiement analogue d'appareils de combat grecs alors que la question de l'installation des missiles russes dans la partie grecque continue à compliquer les relations entre les deux parties.

25 juillet 1998 : Le président turc Suleyman Demirel visite le nord de Chypre.

29 décembre 1998 : L'État chypriote grec renonce à déployer sur son sol les missiles russes S 300.

3 décembre 1999 : Nouvelles négociations entre Chypriotes grecs et turcs à New York, sous l'égide de l'ONU.

27 mai 2001 : Le Parti communiste chypriote gagne les élections législatives.

4 décembre 2001 : Chypriotes grecs et turcs renouent le dialogue à Nicosie sous l'égide de l'ONU.

16 janvier 2002 : Rencontre à Nicosie de Glafcos Cléridès et de Rauf Denktash en vue de l'ouverture de nouvelles négociations.

12 novembre 2002 : **L'ONU propose à la Turquie un plan en vue de la réunification de Chypre**, inspiré des modèles belge ou suisse. Le premier ministre grec Costas Simitis se déclare favorable à une solution de compromis et cette perspective n'est rejetée par aucune des deux parties chypriotes. Alors que l'ancien Premier ministre turc Bulent Ecevit – qui avait ordonné en 1974 l'opération Attila qui avait abouti à la partition de l'île – menaçait d'annexer la partie nord de Chypre à la Turquie en cas d'adhésion de Chypre à l'Union européenne, l'islamiste Recep Tayyip Erdogan, leader du parti parvenu au pouvoir lors des élections du 3 novembre, se veut plus conciliant.

14 janvier 2003 : Des Chypriotes turcs manifestent en faveur de la réunification et contre Rauf Denktash.

16 février 2003 : Tassos Papadopoulos (centre droit) bat Glafcos Cléridès aux élections présidentielles.

22 avril 2003 : Ouverture à Nicosie de la ligne verte séparant les deux zones grecque et turque.

14 décembre 2003 : Les élections législatives qui ont lieu dans la partie nord de Chypre maintiennent le statu quo entre partisans et adversaires de la réunification, malgré les pressions d'Ankara. Le nouveau Premier ministre, Mehmet Ali Talat, manifeste la volonté de faire avancer rapidement les négociations avec les Chypriotes grecs. Tout au long de l'année 2003, Bruxelles fait pression sur Ankara, qui entend voir s'accélérer le processus d'adhésion à l'Union européenne, en faveur de la réunification de Chypre.

1^{er} mai 2004 : **Chypre rejoint l'Union européenne** avec huit autres États d'Europe orientale et Malte. La question du retour des Grecs expulsés du nord de l'île en 1974 et celle de la présence de 35 000 militaires turcs n'ont pas permis d'aboutir à une solution avant l'adhésion de Chypre à l'Union. **Préparé par l'ONU le plan de réunification a été soumis le 23 avril 2004 aux deux communautés chypriotes. Les Turcs de Chypre du nord l'ont largement approuvé, à 64,9 %. À l'inverse, les Chypriotes grecs l'ont rejeté à 75,8 %.** La partie turque de l'île est donc restée à l'écart de l'adhésion de Chypre à l'Union européenne qui s'est pourtant déclarée prête à lui apporter une aide significative.

Février 2008 : Le communiste Dimitris Christofias devient président de la République et Président du Conseil.

2009 : Dynamisée depuis près de vingt ans par les services financiers, le tourisme et l'immobilier, l'économie de la République de Chypre a été frappée de plein fouet par la crise financière mondiale.

Celle-ci a entraîné une récession exceptionnelle pour un pays qui n'avait connu jusqu'alors qu'un taux de chômage de moins de 5 %.

2011 : La dette grecque vient aggraver la situation économique de l'île. L'agence Moody's a dégradé en novembre la note de la dette de Chypre – qui s'élevait à 63 % du PIB – en justifiant sa décision par l'exposition du système bancaire chypriote à la dette grecque. Une exposition chiffrée à 23 milliards d'euros, soit 120 % du PIB chypriote. Ce qui a contraint le gouvernement à mettre en œuvre une politique de rigueur passant par la hausse de la TVA et une réorganisation à la baisse des prestations sociales.

Dans le même temps, les relations avec la République turque du nord de Chypre et avec la Turquie se sont tendues en raison de forages pétroliers et gaziers réalisés par les Turcs au large des côtes de l'île. Une situation qui est intervenue au moment où Chypre a assuré, de juillet à décembre 2012, la présidence tournante de l'Union Européenne, ce qui a ralenti les négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union. A la fin de l'année 2011, Chypre négocia un prêt de 2,5 milliards d'euros avec la Russie mais ce-dernier se révéla insuffisant. Le président Christofias, qui s'était fait élire sur un programme de relance et d'augmentation des salaires atteignit des sommets d'impopularité mais ne se représenta pas aux élections présidentielles de février 2013.

2013 : Election à la présidence de Nicos Anastasiades. L'effondrement de ses deux principales banques contraint Chypre à faire appel à la Commission européenne et au Fonds Monétaire International pour bénéficier d'un plan d'aide de 10 milliards d'euros, représentant plus de la moitié du PIB de l'île.

2014 : Le PIB était en recul de 3,2 % après une baisse de 5,4 % en 2013. Un redressement à 0,4 % était attendu en 2015.

Octobre 2014 : Les négociations placées sous l'égide des Nations Unies qui avaient repris en février sont interrompues après l'envoi d'un navire turc chargé d'études sismiques dans la zone économique exclusive de Chypre.

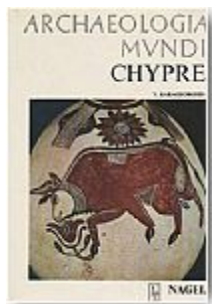
2015 : La situation économique de l'île s'est sensiblement améliorée et le choc de la crise financière des années précédentes a été progressivement surmonté, avec l'appui de l'Union Européenne et du FMI. La situation s'est également améliorée entre les deux parties de l'île après l'élection d'un nouveau dirigeant de la République turque du nord de Chypre, Mustafa Akinci, qui a trouvé dans le président de Chypre, Nicos Anastasiades, un interlocuteur ouvert à la négociation.

2016 : Les négociations continuent avec comme objectif la création d'une confédération réunissant l'État chypriote turc et l'État chypriote grec. Des difficultés demeurent cependant, telle la question de l'indemnisation des biens spoliés en 1974. La situation économique de la République de Chypre, qui a renoué avec la croissance en 2015, continue de s'améliorer.

2017 : La perspective de l'élection présidentielle prévue en janvier 2018 a compromis les négociations relatives à la réunification qui se sont tenues à Genève en janvier, puis à Crans-Montana en juillet. La question du retrait des troupes turques a été un point de blocage à un moment où les tensions, grandissantes entre Ankara et l'Union Européenne ne facilitent guère les choses. L'essor du tourisme assure par ailleurs à ce secteur d'activité d'assurer 12 % du PIB de la République de Chypre, qui a accueilli 3,4 million de visiteurs. Alors que le chômage baisse régulièrement, la croissance a atteint 3,5 % et les agences de notation ont relevé la note attribuée à la dette du pays dont le redressement est spectaculaire après la crise financière majeure des années précédentes.

2018 : Les tensions restent vives entre Nicosie et Ankara après l'échec des projets de réunification et l'apparition des différends liés à l'exploitation gazière confiée à Total, ENI et Exxon, à la grande colère d'Erdogan. La croissance se confirme cependant à 4 % en 2018 sur fond d'essor du tourisme et d'attractivité pour les investisseurs étrangers.

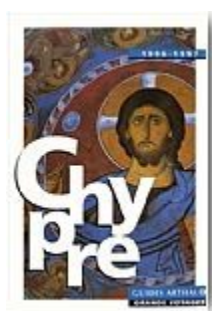
Bibliographie



Chypre

Vassos Karageorghis

Nagel, Genève, 1968



Chypre

Alain Blondy

Arthaud, Paris, 2001



Chypre à l'époque hellénistique

Antoine Hermary

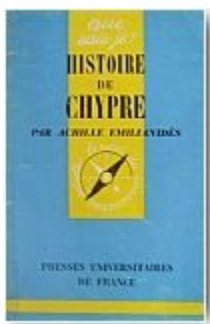
Du Temps, Nantes, 2003



Chypre sous les Lusignan

Jean Richard

Geuthner, Paris, 1962



Histoire de Chypre

A. Emilianides

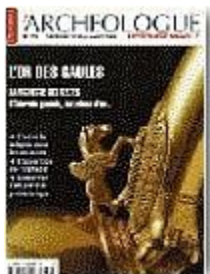
PUF, Paris, 1982



Le Conflit de Chypre, 1946-1959

François Couzet

Brylant, Bruxelles, 1973



Les débuts du Néolithique à Chypre

Jean Guilaine

Partir en voyage avec Cléo



[Toute l'île de Chypre, Paphos, Troodos, Nicosie et Famagouste](#)

CHY 31 - 8 jours

Chypre offre les charmes d'une île ensoleillée, dont les dieux eux-mêmes ont reconnu la beauté : Aphrodite n'a-t-elle pas choisi d'y naître de l'écume des flots ? Intégrée à la longue histoire du Proche... [Di/couvrir ce voyage](#)

Parmi les trésors du patrimoine mondial



[Asinou, la perle du Troodos](#)

[La montagne parfumée](#)

Au cœur de Chypre, le massif cristallin du Troodos culmine au mont Olympe, à près de deux mille mètres, montagne riante d'où descendent de douces vallées peuplées de pins d'Alep, de séquoias et de cèd... [Lire l'article](#)

Copyright Clío 2021 - Tous droits réservés